

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	<b>Séance publique du 18 décembre 2020</b>	<b>N° 2020-568</b>

Convocation du 11 décembre 2020

Aujourd'hui vendredi 18 décembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESKINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL  
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI  
M. Nicolas FLORIAN à M. Patrick BOBET  
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY  
Mme Eva MILLIER à M. Gwénaél LAMARQUE  
M. Patrick PUJOL à M. Dominique ALCALA

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE de 14h30 à 16h20  
M. Jean TOUZEAU à M. Jean-François EGRON à partir de 15h30  
M. Patrick PAPADATO à Mme Nadia SAADI de 10h30 à 11h  
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h10  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 16h  
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 15h30  
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Kévin SUBRENAT à partir de 15h10  
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabien ROBERT à partir de 15h  
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESKINA à partir de 15h30  
M. Olivier CAZAUX à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 14h30  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h  
M. Didier CUGY à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 15h30  
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Béatrice SABOURET à partir de 12h45  
M. Stéphane GOMOT à Mme Eve DEMANGE à partir de 14h30  
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 11h  
M. Thierry MILLET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 15h55  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 15h25  
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30  
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 14h40  
Mme Nadia SAADI à Mme Delphine JAMET à partir de 16h20  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 12h45

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 18 décembre 2020</b>	<b>Délibération</b>
	Inspection générale des services <b>Direction Contrôle de gestion</b>	<b>N° 2020-568</b>

---

**Gertrude - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales - Rapport 2020 - Exercice 2019 - Information**

---

Madame Andréa KISS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport est celui des représentants de Bordeaux Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SAEM (Société anonyme d'économie mixte) Gertrude. Il se propose de faire un point synthétique sur la société.

Bordeaux Métropole est le premier actionnaire avec 51 % du capital. La ville de Bordeaux détient 7 % du capital.

**La vie sociale :**

Suite aux élections municipales de mars et juin 2020, les administrateurs publics représentant deux des trois actionnaires publics ont été remplacés :

- Pour Bordeaux Métropole, suite à la délibération n°2020-320 du Conseil métropolitain du 23 octobre 2020, M. Bernard Le Roux, M. Pierre Lothaire, Mme Chantal Chabbat, M. Jacques Guichoux, M. Eric Martin et M. Jean-Pierre Turon ont été remplacés par M. Olivier Escots, M. Clément Rossignol-Puech, Mme Josiane Zambon, M. Bastien Rivieres, M. Guillaume Garrigues et Mme Zeineb Lounici ;
- Pour la commune de Bordeaux, suite à la délibération n°2020-186 du Conseil municipal du 29 septembre 2020, M. Jean-Louis David a été remplacé par M. Patrick Papadato ;
- Pour la commune de Mérignac, suite à la délibération n°2020-037 du Conseil municipal du 10 juillet 2020, M. Joël Girard demeure représentant.

**Les résultats financiers 2019 :**

Le chiffre d'affaires qui s'élève à 2 910 K€ en 2019, affiche une légère hausse avec + 1 % par rapport à l'exercice 2018, et ceci malgré le fait que l'entreprise n'ait pu conquérir aucun nouveau client au cours de l'année. Néanmoins, il reste en dessous du seuil des 3 M€. Ce constat demeure alertant pour la société.

La société poursuit son travail de renforcement de ses relations avec Bordeaux Métropole, avec laquelle elle a étendu ses activités en 2015. Elle avait ainsi plus que triplé son chiffre d'affaires avec Bordeaux Métropole entre 2014 et 2015. Néanmoins, les efforts concrets de la S.A.E.M. restent faibles puisque le chiffre d'affaires accuse une baisse continue depuis 2015, et il s'élève à 574 K€ en 2019 (- 4 % par rapport à 2018). Le niveau de dépendance par rapport à la Métropole, c'est-à-dire la part du chiffre d'affaires issu des contrats passés avec Bordeaux Métropole, est en régression constante depuis 2015 en passant de 21 % en 2018 à 20 % en 2019.

Les prestations à l'export et à l'international sont en diminution en passant de 21 % en 2018 à 13 % en 2019. La combinaison d'un résultat financier en baisse mais positif de 13 K€ (26 K€ en 2018), d'un résultat exceptionnel négatif (- 14 K€ en 2019 contre 1 K€ en 2018) et d'un impôt sur les bénéfices inférieur de 24 K€ par rapport à 2018 (76 K€ en 2019 contre 99 K€ en 2018), le résultat net atteint 289 K€. Il est en baisse de 29 % par rapport à l'exercice précédent (408 K€). Par ailleurs, il s'agit du dixième exercice positif consécutif et c'est une première pour l'entreprise.

La marge brute se détériore de 3 % (- 85 K€) et la valeur ajoutée de l'entreprise diminue de 5 % (- 86 K€).

### **Les perspectives 2020**

Le résultat 2020 devrait en dessous du prévisionnel et se situer entre 2 200 K€ et 2 500 K€ contre prévisions initiales de 2 800 K€. le carnet de commande est en dessous des objectifs. En effet, la S.A.E.M. n'a pas enregistré de nouveau client depuis le début de l'année 2020. Néanmoins, de nombreux « dossiers commerciaux » sont ouverts.

L'entreprise connaît plus de difficultés dans la conquête de nouveaux projets compte tenu de la pression de la concurrence.

Les cibles export de la société pour les années 2020 et 2021 sont localisées en Amérique Latine, au Maghreb, en Pologne, en Israël.

### **Impacts Covid-19 :**

Les activités de production ont continué à fonctionner mais avec un ralentissement de l'activité commerciale et des retards induits sur les marchés.

L'absence de visibilité sur l'évolution de l'épidémie et sur les mesures prises par les gouvernements ne permet pas, à la date de l'établissement des comptes 2019 par l'expert-comptable soit le 15/06/2020, d'estimer son incidence sur la situation financière de la société. A cette même date, l'épidémie n'a pas eu d'incidence sur la continuité d'exploitation de la société. Ce contexte épidémique étant cependant évolutif et incertain, il est difficile d'en mesurer les éventuels impacts futurs pour la société.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de GERTRUDE, au titre de l'exercice 2019.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 18 décembre 2020

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 23 DÉCEMBRE 2020</b>	Pour expédition conforme,  la Vice-présidente,
<b>PUBLIÉ LE : 23 DÉCEMBRE 2020</b>	
	Madame Andréa KISS